

THALES Services
Comité Social et Economique
Réunion extraordinaire du 7 juillet 2020

Pour la Direction

Jérôme GICQUEAU

Président du Comité par délégation et Responsable Développement Social

2E COLLEGE – NON CADRES

TITULAIRES		SUPPLEANTS	
Thierry MOLINARI	CFDT	Marie-Lauria CANCELLIER	CFDT
Anne-Marie DORE	CFDT	Jean-Philippe POULAIN	CFDT

3E COLLEGE – CADRES

TITULAIRES		SUPPLEANTS	
Philippe CHRETIEN	CFDT	Delphine PONTISSO	CFDT
Marie-Agnès GEOFFROY	CFDT	Yannick HERVOUETTE	CFDT
Pascal BOSSON	CFDT	Valérie MIALHE	CFDT
Nathalie DURPOIX	CFDT	Cyril TEYSSIER	CFDT
Fabrice ROBILLARD	CFDT	Magalie CRUCHON	CFDT
Carmen DEFLY	CFDT	Amadou AW	CFDT
Anthony PERROCHEAU	CFDT	Virginie MENARD	CFDT
Zahoua HAMADACHE	CFDT	Jérôme ROUQUAIROL	CFDT
Michel LAURENS	CFDT	Nicolas LE PLOMB	CFDT
Robert BECART	CFDT	Philippe LAMARRE	CFDT
Arnaud BONNET	CFDT	Pierre-Yves LABASTIE	CFDT
		COEYREHOURCQ	
Alain DEVILLECHABROLLE	CFE-CGC	Bertrand GILLES	CFE-CGC
Christine DEBARGE	CFE-CGC	Anne SILVE	CFE-CGC
Christian MADEC	CFE-CGC	Stéphane CHRZANOWSKI	CFE-CGC
Latifa HARRAS	CFE-CGC	Carole ZAMBON	CFE-CGC
Samuel BRUNEL	CFE-CGC	Guillaume CARRIERE	CFE-CGC
Véronique WARTEL	CFE-CGC	Sara CHEURFA	CFE-CGC
Philippe NICODEMO	CGT	Mickaël MARCINKOWSKI	CGT
Françoise MACE	CGT	Houda BEN ZAIED	CGT
Hervé ROUSSEL	CGT	Eric LEMAIRE	CGT
Xuan-Huong LUONG	CGT	Elise VEDOVATO	CGT
Claudine PERALDO	CFTC	Franck PEGOT	CFTC
Christian BACONNIER	CFTC	Freddy NIBERT	CFTC
Emmanuelle SPERY	CFTC	Gérald COMPOINT	CFTC

REPRESENTANTS SYNDICAUX

Stéphane MERIODEAU	CGT	Lionel GEZE	CFDT
Frank MARQUET	CFTC	Eric PARIS	CFE-CGC



ORDRE DU JOUR

(Les numéros à droite renvoient aux pages auxquelles les questions sont traitées)

1. Temps de travail.....	3
• Consultation sur les dérogations horaires présentées.....	3
2. Questions diverses	3
• Accident de trajet sur le périmètre de la CSSCT d'Elancourt	3
• Représentant Syndical à la CSSCT	4



Quelques précisions pour comprendre le compte-rendu :

- Les informations données par la Direction ainsi que ses réponses aux questions et remarques sont en caractères normaux.
- *Les questions et remarques des Elus sont en caractères italiques*
- **Les déclarations d'une Organisation Syndicale ou du Comité dans son ensemble sont en caractères gras et italiques.**
- Le compte-rendu est rédigé par le Secrétaire du Comité ou son remplaçant ; ce ne sont pas les minutes de la réunion (mot à mot) mais une rédaction essayant de favoriser une compréhension claire des débats. Le compte-rendu est amendé par les Elus puis approuvé lors d'une réunion suivante en prenant en compte les remarques de la Direction.

La séance est ouverte à 9h30

1. TEMPS DE TRAVAIL

• Consultation sur les dérogations horaires présentées

3 demandes de dérogation ont été présentées en information lors de la séance ordinaire du CSE du 30 juin :

Projet : PFAI-RIE (PlateForme d'Accès Internet du Réseau Interministériel de l'Etat)

Client : DINUM - PFAI-RIE

Dimanche concerné : 26 Juillet 2020

Nombre de collaborateurs concernés (Ingénieur/cadre) : 2 ingénieurs cadres + 2 mensuels

Projet : Split-DC

Client : Pierre – Fabre

Dimanche concerné : 09/08/20

Nombre de collaborateurs concernés (catégorie socio-professionnelle, IC ou TECH) : 4

Projet : Formations Agile pour le projet GATR-EAU

Client: TSGF/SIX/RCP/ANP

Dimanches concernés : 12/07/2020, 19/07/2020, 26/07/2020 ou 02/08/2020

Nombre de collaborateurs concernés (catégorie socio-professionnelle, IC ou TECH) : 2

Résultat de la consultation pour les 3 affaires :

Pour : 0

Contre : 4 (4 CGT)

Abstention : 22 (13 CFDT, 3 CFTC, 6 CFE-CGC)

Un élu signale qu'il y aura du travail dimanche 12 juillet sur l'affaire Commutitres et qu'il ne se souvient pas que le CSE ait été consulté.

La Direction précise que le dimanche prévu initialement pour cette dérogation était le 26 avril, que le CSE avait été valablement consulté mais que ce dimanche a dû être décalé à cause de la crise sanitaire.

Le Secrétaire du CSE rappelle qu'il aurait fallu consulter de nouveau le Comité pour ce changement de date mais qu'exceptionnellement, eu égard à la situation, cette dérogation était acceptée.

2. QUESTIONS DIVERSES

• Accident de trajet sur le périmètre de la CSSCT d'Elancourt

Contexte :

Le mercredi 1^{er} juillet, la Direction a informé la Secrétaire de la CSSCT d'Elancourt qu'un accident de trajet impliquant un salarié d'Elancourt s'était produit le dimanche précédent.

L'accident a eu lieu le dimanche 28 juin vers 20h45. Le salarié de 48 ans est un VSD (travail de nuit vendredi/samedi/dimanche) qui se rendait sur Elancourt pour sa 3^{ème} nuit. Ce salarié habite vers Pithiviers dans le Loiret et il est actuellement hospitalisé avec une fracture ouverte du tibia.



Détail de l'accident d'après la presse : Choc frontal, le deuxième conducteur, un homme de 64 ans qui aurait fait un malaise, est décédé.

La gravité de cet accident nous impose une attention particulière et, conformément aux prérogatives que lui confère l'accord Groupe sur la représentation élue, la CSSCT d'Elancourt pourra décider de procéder à une enquête.

La Secrétaire de la CSSCT d'Elancourt déplore une information trop tardive eu égard à la gravité de l'accident.

La Direction explique qu'un accident de trajet se produisant par définition en dehors de l'entreprise, il est plus difficile et plus long de vérifier l'information avant de la transmettre aux représentants du personnel.

Faut-il que le CSE mandate la CSSCT par une délibération ?

Non, ça n'est pas nécessaire. La CSSCT débattera du sujet lors de sa prochaine séance prévue vendredi 10 juillet.

- **Représentant Syndical à la CSSCT**

Les Organisations Syndicales peuvent-elles désigner comme Représentant Syndical à une CSSCT un salarié qui ne fait pas partie du périmètre de cette CSSCT ?

Rien ne l'empêche dans les textes.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Secrétaire du Comité



Philippe CHRETIEN

Le Président du Comité par délégation



Jérôme GICQUEAU

